



**EXTRAIT N°59/2022 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇUE LE  
08 JUIN 2022

**SEANCE DU 30 MAI 2022**

Date de la convocation :  
Le 24 mai 2022

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :  
Présents 18  
Procurations 6  
Absents 7  
Excusés 2

**En cours de Séance :**  
Présents 18  
Procurations 6  
Absents 7  
Excusés 2

L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. MONPLAISIR Yan, maire :

**PRESENTS :**

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille,

**ABSENTS** EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. PALIX Pierre (procuration à Mme VERIN Jocelyne), DELPHIN Laurent (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine (procuration à M. CIDOLIT Bertrand), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse. (procuration à M. MARLET Camille), M. MARLET Daniel.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme FRANCOIS Francine,

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION, (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR, M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



**"OPERATION 1000 DOJOS"**  
**ACQUISITION DE TATAMIS POUR AMENAGEMENT DE L'ESAP**

Le maire expose :

Les travaux d'achèvement de la construction de l'ESAP étant lancé, il apparaît opportun à la ville d'émerger au dispositif « opération 1000 dojos » pour équiper le futur dojo prévu dans les locaux de l'ESAP afin de permettre au club local de poursuivre le travail de formation des jeunes licenciés Joséphins et la découverte de jeunes talents.

Le financement de ce dispositif est assuré intégralement par l'ANS (Agence Nationale du Sport) dans le cadre des JO "PARIS 2024 ". Les dossiers sont validés par la fédération Française de judo via la ligue de judo de Martinique. Une convention de partenariat autorisant l'accueil de judokas pour le développement de la discipline sur tout le territoire de la Martinique sera signée pour une période de 5 ans par les deux partis.

.....

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

**DECIDE**, à l'unanimité,

**D'APPROUVER** cette opération en vue d'équiper le dojo de L'ESAP.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Fait à Saint-Joseph, le 30 mai 2022  
Le Maire

Yan MONPLAISIR

✓

✓